

MODALITÉS DE RECRUTEMENT POUR LA FORMATION DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien)

NB : en raison de la situation sanitaire actuelle les modalités sont susceptibles d'être modifiées.

1 - ADMISSIBILITE

A- UN DOSSIER D'INSCRIPTION.

Dossier d'inscription à envoyer **avant le 21 février 2022**, date butoir (Cachet de la poste faisant foi).

B- UNE VIDEO ET DES EPREUVES ECRITES A DISTANCE.

1. Préparer une vidéo à envoyer avant le 21 février 2022

Informations importantes et modalités techniques :

- Les moyens techniques /numériques pour la réalisation de la vidéo ne sont pas pris en compte dans l'évaluation.
- Modalités d'envoi pour la vidéo : lien de téléchargement SMASH (voir tutoriel en annexe).
Nommez vos fichiers : DNSPM_OPTION_NOM_Prénom (Ex : DNSPM_CAC_HERNANDEZ_Pierrick).
- En cas de difficulté merci de contacter Pierrick HERNANDEZ : phernandez@lepontsuperieur.eu

POUR LES CLASSIQUES A CONTEMPORAINS (CAC) :

Votre vidéo (8 min minimum – 10 min maximum) devra débuter par une courte présentation : vous y énoncerez de manière distincte, face caméra, votre nom, votre instrument, et les œuvres ou extraits d'œuvres que vous interprétez, dans l'ordre de diffusion. En cas de coupure (dans un concerto par exemple), merci de préciser clairement le numéro de mesure auquel vous vous arrêtez.

- Le cadrage de votre enregistrement vidéo devra permettre à tout moment de voir votre visage et vos deux mains (privilégiez un plan unique, suffisamment large et sans montage).
- Votre prestation devra obligatoirement comporter au moins deux œuvres, de langage ou d'époque différents.
- L'inclusion dans votre prestation d'une œuvre ou d'un extrait d'œuvre de langage contemporain sera appréciée.
- Pour les instruments monodiques, il est fortement conseillé d'inclure dans votre programme au moins une œuvre pour instrument seul.

POUR LES CHANTEUR.SES LYRIQUES (CHLY) :

Votre vidéo (8 min minimum – 10 min maximum) devra débiter par une courte présentation : vous y énoncerez de manière distincte, face caméra, votre nom, votre tessiture, et les œuvres ou extraits d'œuvres que vous interprétez, dans l'ordre de diffusion. .

- Merci de privilégier la présentation d'œuvres vocales d'époques et de formes différentes (oratorio, opéra, lied/mélodie) avec l'obligation du français et de l'italien et au moins d'une autre langue de votre choix.

POUR LES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIÉES (MAA) :

Votre vidéo (8 min minimum – 10 min maximum) devra débiter par une courte présentation : vous y énoncerez de manière distincte, face caméra, votre nom et les morceaux ou extraits de morceaux que vous interprétez, dans l'ordre de diffusion. .

- Votre prestation instrumentale et/ou vocale devra être individuelle ou en groupe.

POUR LES MUSIQUES TRADITIONNELLES (TRAD) :

Votre vidéo (10 min maximum) devra être accompagnée d'un document (format PDF) présentant votre répertoire.

- Le cadrage de votre enregistrement vidéo devra être en plan suffisamment large.
- Votre prestation devra être représentative de votre pratique artistique actuelle. Il doit obligatoirement comporter au moins deux pièces différentes dont une à danser.

2. Epreuves écrites à distance

L'épreuve écrite sera réalisée à distance le samedi 12 mars 2022 et nécessitera impérativement une connexion internet. Un lien sur lequel vous trouverez les sujets d'épreuves vous sera envoyé par mail le samedi 12 mars 2022 à 10h*. Vos productions écrites seront à renvoyer le jour même au plus tard à 17h au format PDF.

*en cas de non-réception, merci d'appeler le Pont Supérieur jusqu'à 12h au 06 29 84 72 69

POUR LES CLASSIQUES A CONTEMPORAINS (CAC) :

- 1) **Commentaire écrit d'un texte:** Après la lecture d'un texte philosophique ou littéraire portant sur un sujet artistique de portée générale de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé.
- 2) **Analyse sur partition et commentaire d'écoute.**

POUR LES CHANTEUR.SES LYRIQUES (CHLY) :

- 1) **Commentaire écrit d'un texte** : Après la lecture d'un texte de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé.
- 2) **Analyse sur partition et commentaire d'écoute**.

POUR LES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIÉES (MAA) :

- 1) **Commentaire écrit d'un texte** : Après la lecture d'un texte de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé.
- 2) **Analyse/commentaire d'écoute** : 6 extraits de styles et genres feront l'objet d'une écoute et d'un commentaire.

POUR LES MUSIQUES TRADITIONNELLES (TRAD) :

- 1) **Commentaire écrit d'un texte** : Après la lecture d'un texte philosophique ou littéraire portant sur un sujet artistique de portée générale de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé.
- 2) **Commentaire d'écoute et analyse d'extraits sonores et vidéo**.

C- ÉPREUVES PRATIQUES EN PRESENTIEL.

Les épreuves en présentiel se dérouleront du 11 au 16 avril 2022.

Les candidat.es qui seront admissibles à cette épreuve recevront une convocation par voie électronique au minimum 7 jours avant l'épreuve.

POUR LES CLASSIQUES A CONTEMPORAINS (CAC) :

- 1) **Epreuve individuelle** : Présentation du programme de 30 minutes composé d'œuvres de styles différents qui a été joint dans le dossier de candidature. Le jury choisit parmi ce programme les œuvres ou fragments d'œuvres interprétées. **Cette épreuve n'excédera pas 15 minutes.**
- 2) **Réappropriation collective** : les candidat.es sont regroupé.es en ensemble de plusieurs musiciens et musiciennes et préparent en loge une courte pièce pendant 1h maximum. Ce travail est restitué devant le jury. Un court commentaire avec le jury suit cette restitution.

POUR LES CHANTEUR.SES LYRIQUES (CHLY) :

- 1) **Epreuve individuelle** : Présentation du programme de 30 minutes composé d'œuvres de styles différents qui a été joint dans le dossier de candidature. Le jury choisit parmi ce programme les œuvres ou fragments d'œuvres interprétées. **Cette épreuve n'excédera pas 15 minutes.**
- 2) **Réappropriation collective** : les candidat.es sont regroupé.es en ensemble de plusieurs chanteurs et chanteuses et préparent en loge une courte pièce pendant 1h maximum. Ce travail est restitué devant le jury. Un court commentaire avec le jury suit cette restitution.

POUR LES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIÉES (MAA) :

- 1) **Epreuve individuelle** : Prestation musicale de 20 min (instrumentale et/ou vocale) avec un programme libre (le candidat ou la candidate se présente en solo ou avec son groupe habituel (maximum 5 personnes)).
- 2) **Réappropriation collective** : Un extrait de score avec support écrit et/ou audio permettant de constater l'adaptabilité musicale en groupe de 3 ou 4 candidat.es (30 min de préparation en groupe, puis 2 présentations avec commentaire devant le jury).

POUR LES MUSIQUES TRADITIONNELLES (TRAD) :

- 1) **Epreuve individuelle** : Présentation de deux programmes compris entre 10 et 15 minutes chacun. Le premier est composé d'œuvres uniquement à danser (en situation d'animation de danse), le second de toutes autres pièces que vous jugerez intéressant de proposer. Le programme doit illustrer votre affiliation à l'aire ou aux aires culturelles défendues.
- 2) **Réappropriation collective** : les candidat.es sont regroupé.es en ensemble de plusieurs musicien.nes et préparent en loge une courte pièce pendant 1h maximum. Ce travail est restitué devant le jury. Un court commentaire avec le jury suit cette restitution.

2 - ADMISSION

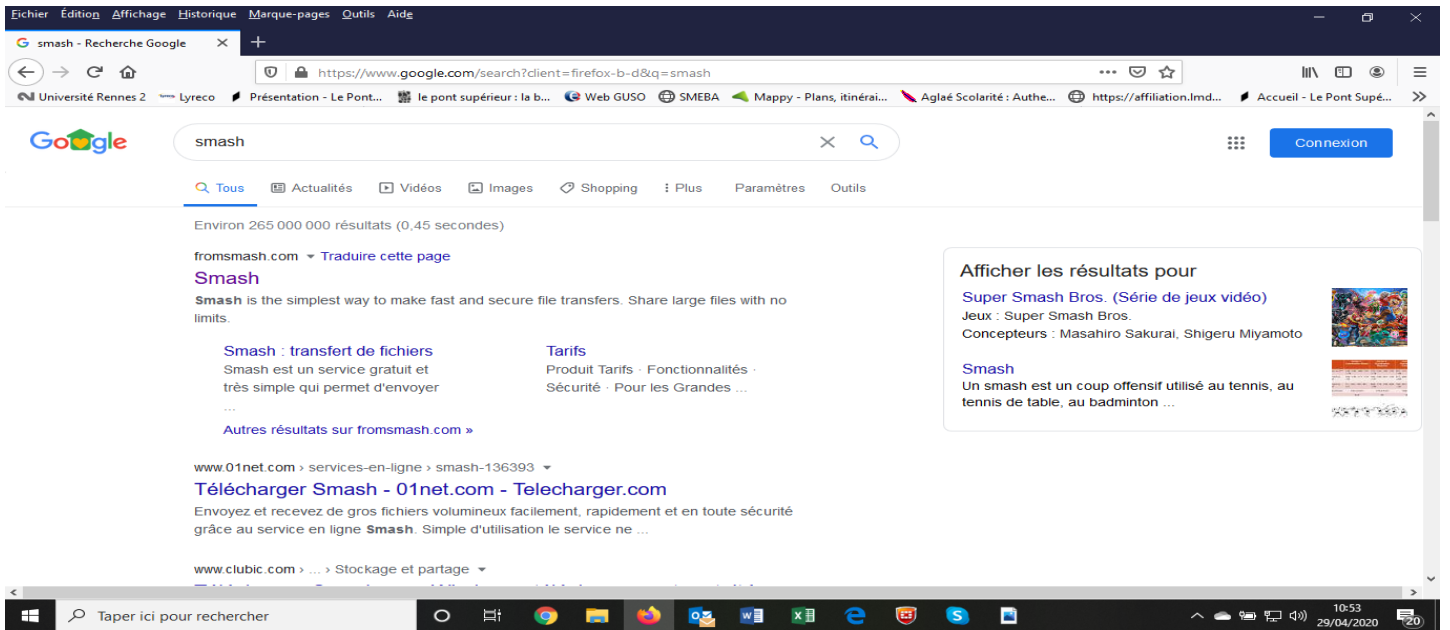
D- ENTRETIEN EN VISIO.

Entretien avec le jury portant sur les motivations, le parcours et le projet des candidat.es (15 minutes). Les entretiens se dérouleront durant la période du 02 au 09 mai 2022.

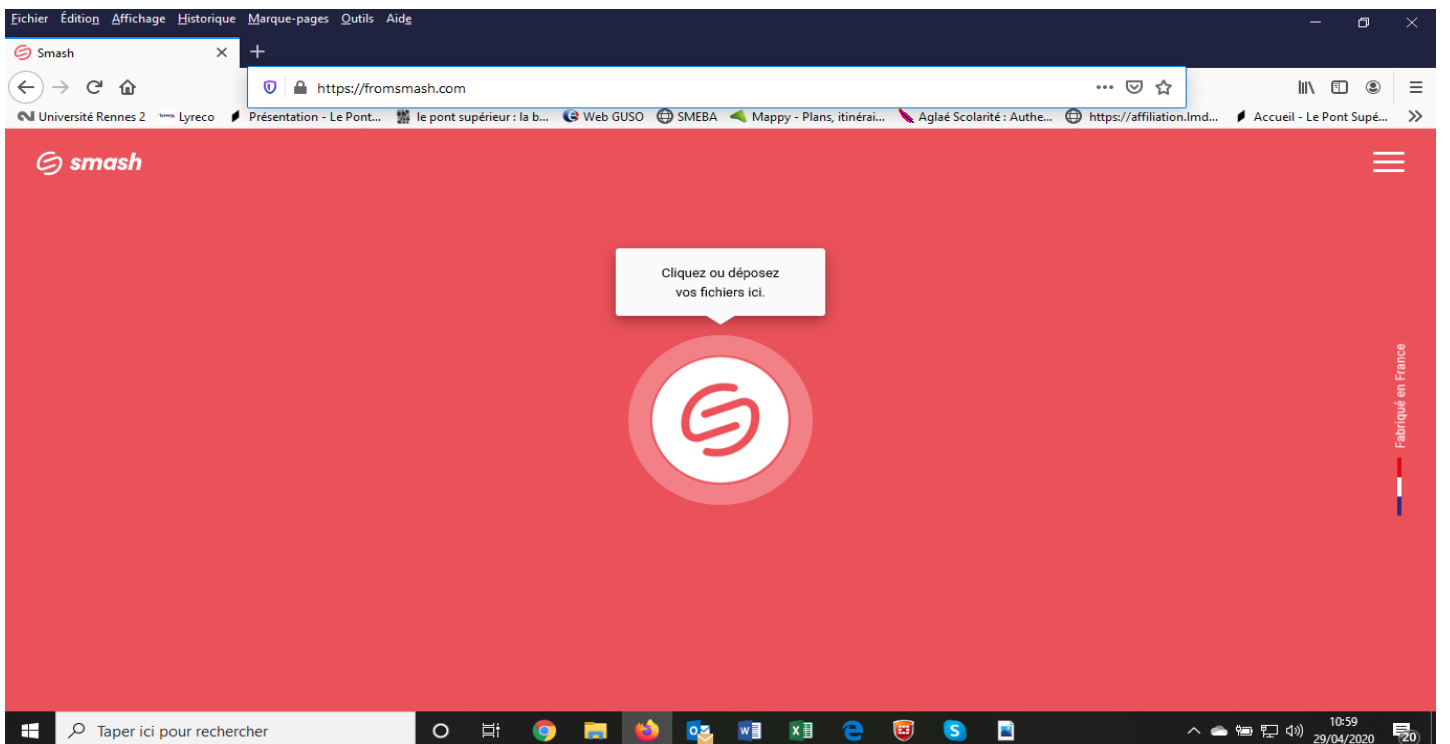
TUTORIEL SMASH

Comment transférer une vidéo pour votre concours d'entrée DNSPM au Pont Supérieur

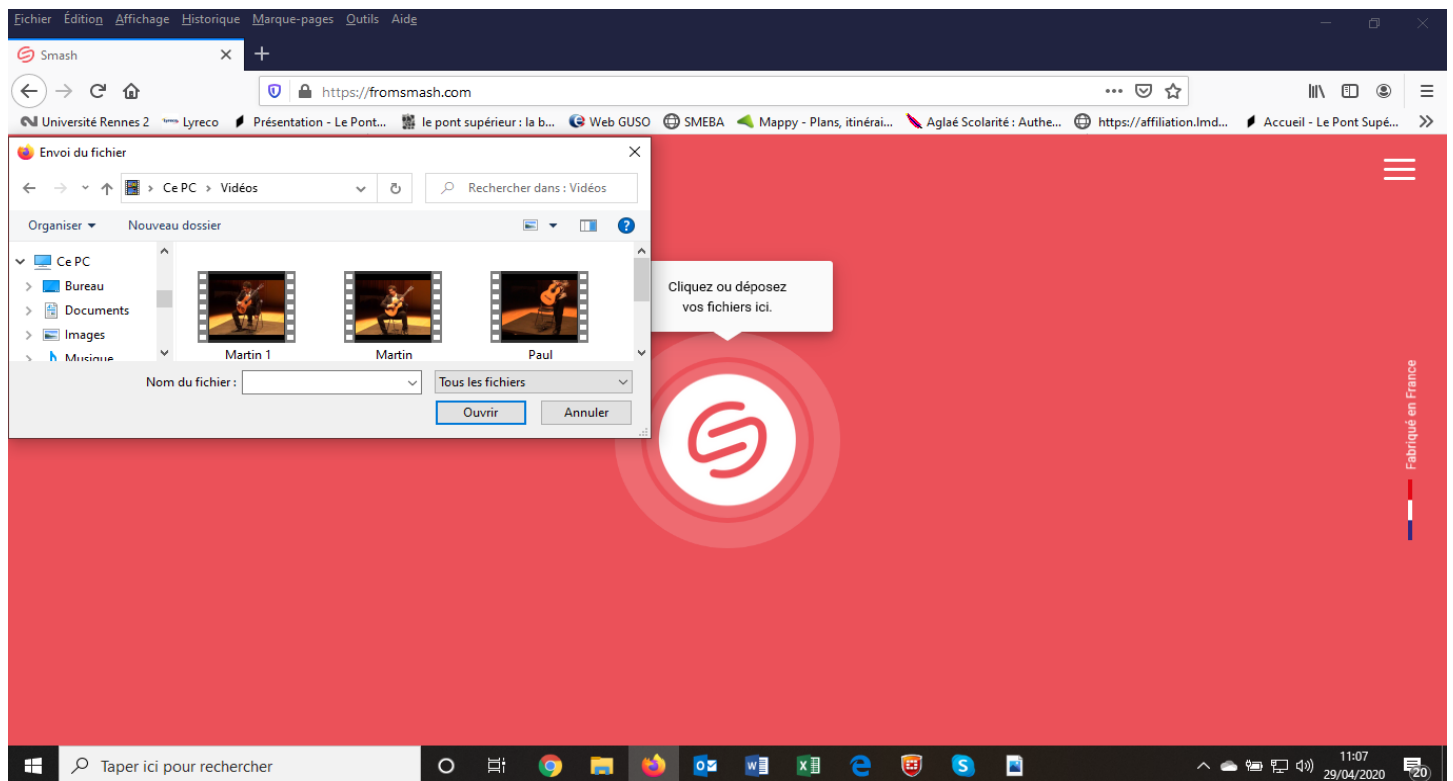
1 – Copiez le lien <https://fromsmash.com/> dans votre barre de recherche ou tapez « smash » dans votre moteur de recherche et cliquez sur le lien proposé en résultat :



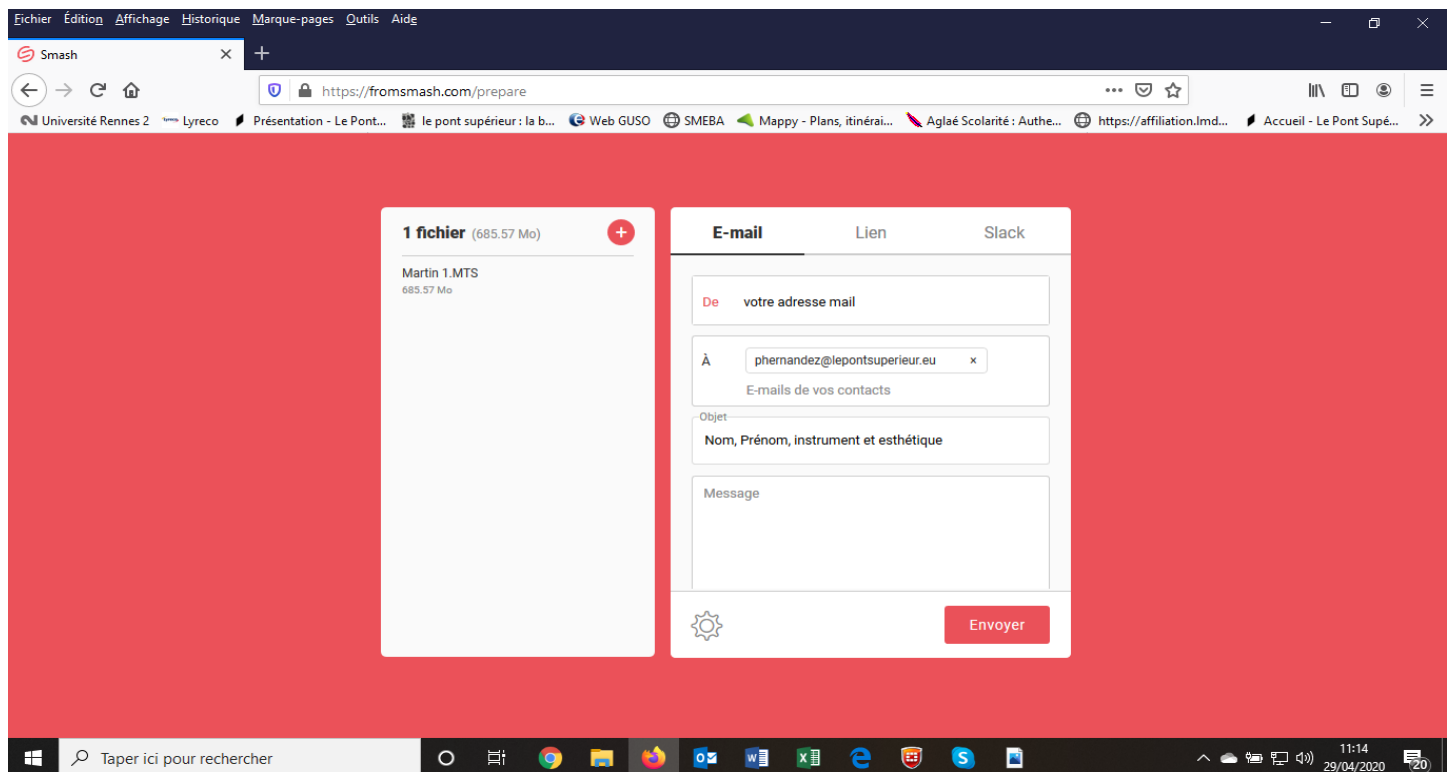
2 – Cliquez sur « commencer maintenant » puis sur la page qui s'ouvre cliquez au centre comme indiqué :



3 – Dans la fenêtre qui s’ouvre sélectionnez la vidéo à envoyer et appuyez sur « ouvrir »



4- Saisissez votre adresse e-mail et celle du destinataire : phernandez@lepontsuperieur.eu
Dans l’objet du mail indiquez votre nom, prénom, l’instrument et l’esthétique (CAC, CHLY, MAA ou TRAD)



5 – le transfert commence alors, attendez qu'il soit terminé.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://fromsmash.com/send>. The page has a red background. On the left, a white card displays a progress indicator at 0% and the text: "Création de votre transfert...", "Calcul du temps restant 2.76 Mo sur 685.57 Mo (810.18 Ko/sec)", and an "Annuler" button. On the right, a dark grey card contains the text: "Initiative positive partagée par Smash !" and "En cette période, Smash souhaite vous envoyer des ondes positives !" with an "En savoir plus" button.

The screenshot shows the same web browser window, now with the progress bar at 100%. The left white card displays the Smash logo, the text "Terminé !", and "Votre transfert est créé et vient d'être envoyé à vos destinataires.", along with a "Voir le transfert" button. The right dark grey card remains the same, with the text "Ils se sont mobilisés pour les aider." and "En cette période, Smash souhaite vous envoyer des ondes positives !" with an "En savoir plus" button.

6 –Vous recevrez un mail de confirmation de votre transfert de vidéo par Smash.